



AVIS PUBLIC

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Municipalité : Saint-Thomas

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Me François Alexandre Guay, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :

- Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse : 1240 Route 158 à Saint-Thomas

Jours et heures : le 20 octobre 2025, de 13h00 à 16h30

le 21 octobre 2025, de 17h00 à 20h00

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection aux coordonnées ci-dessous :

Me François Alexandre Guay, président d'élection

450-759-3405 poste 224

1240, route 158, Saint-Thomas (Québec), J0K 3L0

dg@saintthomas.qc.ca

Donné à Saint-Thomas, ce 3 octobre 2025

Me François Alexandre Guay

Président d'élection

Certificat de publication au verso

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier, déclare que j'ai affiché l'avis ci-dessus au bureau de l'hôtel-de-ville et sur le site internet de la municipalité de Saint-Thomas, le 3 octobre 2025 entre 8h et 17h.



Me François Alexandre Guay

Président d'élection